



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, tenue le 20 janvier 2014, à 20 h, au centre communautaire, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

### 2014-06 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h.

Sont présents :           Stéphanie Bergeron, conseillère  
                                  Line Boisvert, conseillère  
                                  Jérôme Pagé, conseiller  
                                  Monic Pichette, conseillère  
                                  Émile Brassard, conseiller  
                                  Yvon Laviolette, conseiller

Est absent :                Christian Richard, maire

Trente-trois personnes sont présentes.

Il est proposé par Mme Line Boisvert, conseillère, et résolu à l'unanimité

Que l'assemblée ordinaire soit ouverte sous la présidence de M. Yvon Laviolette, maire suppléant.

## ORDRE DU JOUR

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

### 2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX

- 2.1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 janvier 2014
- 2.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013
- 2.3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 janvier 2014

### 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1. Comptes à payer
- 3.2. Résolution pour l'augmentation des salaires des élus
- 3.3. Résolution pour l'augmentation du salaire du directeur du Service d'incendie
- 3.4. Déclaration des intérêts pécuniaires
- 3.5. Avis de motion (décrétant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux)
- 3.6. Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout
- 3.7. Demande d'aide financière – Club de patinage de Sainte-Croix
- 3.8. Demande d'aide financière – Maison de la Famille de Lotbinière
- 3.9. Laforest Nova Aqua – Honoraires professionnels
- 3.10. Mandat à un entrepreneur spécialisé en puits forés – Recherche en eau
- 3.11. Mandat à un entrepreneur spécialisé en puits forés – Reconstruction du puits P-2
- 3.12. Appui à la Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec-Chaudière-Appalaches (FROHQC), certification des résidences pour aînés

### 4. URBANISME

- 4.1 Demande à la CPTAQ (lots 5 307 476, 3 388 034 et 5 307 477, propriété de Mme Chantal Tremblay)





5. **QUESTIONS DIVERSES**
  6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
  7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
- 

## **2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**

### **2.1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 janvier 2014**

#### **2014-07 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2014**

Il est proposé par M. Jérôme Pagé, conseiller, et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 janvier 2014.

### **2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013**

#### **2014-08 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2014**

Il est proposé par M. Émile Brassard, conseiller, et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013.

### **2.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 janvier 2014**

#### **2014-09 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JANVIER 2014**

Il est proposé par Mme Line Boisvert, conseillère, et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 janvier 2014.

## **3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **3.1 Comptes à payer**

#### **2014-10 COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Monic Pichette, conseillère, et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal autorise les dépenses et le paiement des dépenses, dont les chèques portent les numéros 5 367 à 5 433 inclusivement, la liste des chèques de janvier 2014 dont les numéros de chèques sont à venir et les prélèvements automatiques portant les numéros PR 1 113 à PR 1 136 inclusivement, pour une somme totale de 242 356,41 \$ plus les salaires et charges sociales qui totalisent la somme de 54 495,93 \$.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles.





### 3.2 Résolution pour l'augmentation des salaires des élus

#### 2014-11 RÉSOLUTION POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES DES ÉLUS

ATTENDU QUE lors de la préparation du budget 2014, il a été décidé que les membres du conseil appliquent le Règlement 2011-559 Traitement des élus municipaux;

pour ce motif,

il est proposé par Mme Monic Pichette, conseillère, et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal autorise une augmentation des salaires de 10 % pour les élus municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### 3.3 Résolution pour l'augmentation du salaire du directeur du Service d'incendie

#### 2014-12 RÉSOLUTION POUR L'AUGMENTATION DU SALAIRE DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Il est proposé par M. Jérôme Pagé, conseiller, et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal autorise une augmentation de salaire de 1,1 % au directeur du Service d'incendie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### 3.4 Déclaration des intérêts pécuniaires

#### 2014-13 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal doivent déposer chaque année le formulaire de leur déclaration des intérêts pécuniaires (art. 357, L.E.R.M.);

ATTENDU QUE la directrice générale déclare que tous les membres du conseil ont déposé leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Émile Brassard, conseiller, et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal accuse réception des dépôts des déclarations des intérêts pécuniaires.

### 3.5 Avis de motion (décrétant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux)

Avis de motion est donné par M. Émile Brassard, conseiller, qu'à une séance ultérieure, un règlement sera adopté par le conseil municipal décrétant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

### 3.6 Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

#### 2014-14 PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT

ATTENDU QUE le conseil municipal a mandaté la firme SNC-Lavalin afin d'effectuer un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout pour permettre à la Municipalité de réaliser certains travaux dans le cadre de certains programmes d'infrastructures (Référence dossier n° 502661 version du 30 novembre 2009);





ATTENDU QUE le plan d'intervention se veut un outil de planification et d'information;

pour ces motifs,

il est proposé par Mme Stéphanie Bergeron, conseillère, et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal a pris connaissance du plan d'intervention, y compris la révision 01 du tableau 13 et qu'il l'accepte.

### **3.7 Demande d'aide financière – Club de patinage de Sainte-Croix**

#### **2014-15 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE PATINAGE DE SAINTE-CROIX**

ATTENDU QUE trois enfants de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly participent au Club de patinage artistique de Sainte-Croix;

pour ce motif,

il est proposé par Mme Monic Pichette, conseillère, et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité accorde une subvention de 75 \$, soit 25 \$ par enfant;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la dépense.

Cette dépense sera affectée au poste 02 11000 970 « Subventions et dons ».

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles.

### **3.8 Demande d'aide financière – Maison de la Famille de Lotbinière**

#### **2014-16 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE**

ATTENDU QU' une demande d'aide financière a été déposée à la Municipalité relative au programme « Marche, Pousse, Danse en famille » qui consiste en deux événements annuels visant à vivre des moments festifs en famille;

pour ce motif,

il est proposé par Mme Monic Pichette, conseillère, et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité accorde une subvention de 75 \$ à la Maison de la Famille de Lotbinière;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la dépense.

Cette dépense sera affectée au poste 02 11000 970 « Subventions et dons ».

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles.

### **3.9 Laforest Nova Aqua – Honoraires professionnels**

#### **2014-17 LAFORREST NOVA AQUA – HONORAIRES PROFESSIONNELS**

ATTENDU QUE le 28 novembre 2013, à la demande des élus municipaux, la firme Laforest Nova Aqua, représentée par M. Jean-Philippe Tremblay, est venue présenter un historique du dossier de la recherche en eau;

pour ce motif,





il est proposé par M. Jérôme Pagé, conseiller, et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal autorise la facture et le paiement de la dépense pour la somme de 852,51 \$ plus les taxes.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles. Les dépenses relatives aux travaux de la recherche en eau seront comptabilisées à même la taxe d'accise.

### **3.10 Mandat à un entrepreneur spécialisé en puits forés – Recherche en eau**

#### **2014-18 MANDAT À UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN PUIITS FORÉS – RECHERCHE EN EAU**

ATTENDU QUE trois entrepreneurs spécialisés en puits ont été invités à soumissionner en fonction des besoins spécifiques du projet et de leurs compétences reconnues;

ATTENDU QUE la firme Laforest Nova Aqua nous recommande de mandater le plus bas soumissionnaire et conforme, soit la compagnie Groupe Puitbec, afin d'effectuer les travaux;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Jérôme Pagé, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal octroie le mandat à la compagnie Groupe Puitbec pour effectuer les travaux comme stipulés dans l'appel d'offres, le tout conformément à ce qui a été soumis en date du 9 janvier 2014, numéro de dossier N/D : 03-5336/Recherche en eau souterraine, pour la somme de 31 610 \$ plus les taxes;

QUE le conseil municipal mandate Mme Diane Laroche, directrice générale, afin d'obtenir par écrit les autorisations (droits de passage) des propriétaires avant de commencer les travaux;

QUE le conseil municipal accepte la soumission et autorise le paiement des dépenses.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles. Les dépenses relatives aux travaux de la recherche en eau seront comptabilisées à même la taxe d'accise.

### **3.11 Mandat à un entrepreneur spécialisé en puits forés – Reconstruction du puits P-2**

#### **2014-19 MANDAT À UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN PUIITS FORÉS – RECONSTRUCTION DU PUIITS P-2**

ATTENDU QUE trois entrepreneurs spécialisés en puits ont été invités à soumissionner en fonction des besoins spécifiques du projet et de leurs compétences reconnues;

ATTENDU QUE la firme Laforest Nova Aqua nous recommande de mandater le plus bas soumissionnaire et conforme, soit la compagnie Samson & frères inc., afin d'effectuer les travaux;

pour ces motifs,

il est proposé par Mme Monic Pichette, conseillère, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal octroie le mandat à la compagnie Samson & frères inc. pour effectuer les travaux comme stipulés dans l'appel d'offres, le tout conformément à ce qui a été soumis en date du 17 janvier 2014, numéro de dossier N/D : 03-5336/Reconstructions du puits P-2, pour la somme de 23 610 \$ plus les taxes;





QUE le conseil municipal accepte la soumission et autorise le paiement des dépenses.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles. Les dépenses relatives aux travaux de la recherche en eau seront comptabilisées à même la taxe d'accise.

**3.12 Appui à la Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec-Chaudière-Appalaches (FROHQC), certification des résidences pour aînés**

**2014-20                    APPUI À LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES OBNL  
D'HABITATION DE QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES  
(FROHQC)**

ATTENDU                    l'entrée en vigueur de loi 16, laquelle impose diverses obligations aux résidences pour aînés, dont celle qui exige une surveillance de type 24 heures/7 jours;

ATTENDU QUE            cette obligation représente un coût injustifié pour les petites résidences pour personnes âgées (moins de 50 unités) hébergeant des personnes autonomes;

ATTENDU QUE            les revenus de ces organismes se limitent au loyer que les locataires sont en mesure de payer, ils ne peuvent pas supporter davantage d'engagement;

ATTENDU QUE            la Loi 16 attaque directement le milieu rural en fragilisant les petites résidences pour personnes âgées alors que les plus grosses résidences, généralement situées en ville, pourront supporter facilement cette obligation;

ATTENDU QUE            les municipalités contribuent déjà au financement du logement social par le biais du programme de supplément au loyer;

ATTENDU QUE            la surveillance continue fragilise financièrement les petites résidences pour aînés et risque d'entraîner des fermetures;

ATTENDU QUE            les personnes âgées des petites résidences vont devoir supporter des coûts pour une surveillance non requise par leur état;

ATTENDU QU'            il y a lieu de réclamer à nouveau le retrait de cette disposition pour les OBNL en habitation de moins de 50 unités;

ATTENDU                    les démarches déjà entreprises par la Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec-Chaudière-Appalaches (FROHQC) pour assouplir les exigences de la Loi 16;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Émile Brassard, conseiller, et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal de Saint-Antoine-de-Tilly appuie la Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec-Chaudière-Appalaches (FROHQC) demandant au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec d'assouplir les critères d'application de la Loi 16 en ce qui concerne la surveillance de type 24 heures/7 jours dans les résidences pour aînés;

QUE la présente résolution soit transmise au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec ainsi qu'à la Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec-Chaudière-Appalaches.





#### 4. URBANISME

##### 4.1 Demande à la CPTAQ (lots 5 307 476, 3 388 034 et 5 307 477, propriété de Mme Chantal Tremblay)

##### 2014-21 DEMANDE À LA CPTAQ (LOTS 5 307 476, 3 388 034 ET 5 307 477, PROPRIÉTÉ DE MME CHANTAL TREMBLAY)

ATTENDU QUE le demandeur, M. Mario Laroche, s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec en premier lieu, afin que Mme Chantal Tremblay puisse aliéner en sa faveur une superficie d'environ 36 hectares composée des lots 5 307 476 et 3 388 034 du cadastre du Québec. En second lieu, la demande vise l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit à des fins résidentielles accessoires, d'une superficie de 977,5 m<sup>2</sup> d'une partie du lot 5 307 477. Il s'agit d'une partie de terrain contiguë à l'emplacement résidentiel que conserverait Chantal Tremblay au terme de la transaction;

ATTENDU QU' une autorisation à cette demande permettrait à Mario Laroche de doubler la superficie du site principal de son entreprise agricole par l'acquisition de lots contigus;

ATTENDU QUE ces lots sont loués depuis 30 ans par le demandeur et que des travaux importants d'amélioration sont nécessaires;

ATTENDU QUE la délimitation de l'emplacement résidentiel en 1981 a été de 1 949 m<sup>2</sup> alors que le droit acquis existant aurait pu permettre d'étendre la superficie à 5 000 m<sup>2</sup> en vertu de l'article 103 de la loi;

ATTENDU QUE le site visé pour agrandir l'emplacement résidentiel est de superficie restreinte;

ATTENDU QUE la demande agrandit un emplacement existant, ce qui limite l'effet sur l'homogénéité de la communauté agricole;

ATTENDU QU' une autorisation n'aurait aucune conséquence négative sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots voisins qui ont toujours été cultivés malgré l'usage du terrain;

ATTENDU QUE cette demande est conforme avec le Règlement de zonage et de lotissement;

pour ces motifs,

il est proposé par M. Émile Brassard, conseiller, et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal donne un avis favorable à la présente demande et recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

#### 5. QUESTIONS DIVERSES

#### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS





**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2014-22      LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Émile Brassard, conseiller, et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal lève la séance, il est 21 h 10.

Je, Yvon Laviolette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal du Québec.

---

Yvon Laviolette  
Maire suppléant

---

Diane Laroche  
Directrice générale





**COMPTES DÉJÀ PAYÉS**

Liste décembre 2013

V.P.

La Great-West - assurance collective (décembre 2013)	2014-01-21	1 300.70 \$	5367
Molson Coors Canada - commande de bières (centre communautaire)		465.69 \$	5368
Postes Canada - frais de poste (Trait d'union, élections)		285.61 \$	5369
Société de l'assurance automobile - avis de paiement (immatriculation - motoneige)		91.25 \$	5370
Purolator inc. - frais de transport		40.07 \$	5371
Société PHSL - livres «Lotbinière-une belle connivence» mis en consignation		175.00 \$	5372
Association de Ringuette de Lotbinière (ARL) - rés.: 2013-252 - demande de commandite		50.00 \$	5373
C.P.A. Les Dorisseaux - rés.: 2013-251 - demande d'aide financière pour le club de patinage		100.00 \$	5374
Le comité du Hockey mineur de Saint-Antoine-de-Tilly - rés.: 2013-253 - demande d'aide financière		600.00 \$	5375
ONR Lotbinière - rés.: 2013-250 - demande de commandite Opération Nez Rouge		75.00 \$	5376
Desjardins sécurité financière - REER (novembre 2013)		3 438.47 \$	5377
Labonté, Isabelle - honoraires/activité - taekwondo (2 <sup>e</sup> versement)		300.00 \$	5378
Corporation des Aînés - rés.: 2013-77- participation au supplément de loyer Maison des Aînés		82.60 \$	5379
Laroche, Diane - rés.: 2013-77 - participation au supplément de loyer Maison des Aînés pour les mois de juin à décembre 2013		29.88 \$	5380
Hôtel Bernières - rés.: 2013-233 - formation des élus municipaux		341.23 \$	5381
Telus - aménagement/nouveau poste bureau du maire		615.70 \$	5382
Carrefour de Tilly - réception (Party des Fêtes)		600.00 \$	5383
Pichette, Monic - achats divers (Party des Fêtes) coupons bières, cartes-cadeau et boisson (SAQ), cartes de Noël, papier et autres articles		434.81 \$	5384
FQM - rés.: 2013-233 - formation des élus municipaux / Rôles et responsabilités des élus		2 644.43 \$	5385
Brasserie Labatt - commande de bières (centre communautaire)		506.46 \$	5386
Commission scolaire des Navigateurs - taxes scolaires/1595 route de l'Église		33.23 \$	5387
Visa - Banque Laurentienne - essence (voirie et service incendie)		990.63 \$	5388
Postes Canada - frais de poste (Trait d'union, programmation, calendriers)		258.63 \$	5389
<b>Visa Desjardins:</b>			
<i>Achat de timbres, téléphones (mairie et coordonnatrice), divers voirie (robinet, lumières, phares pour camion, ampoules)</i>		1 137.83 \$	5390
Desjardins sécurité financière - REER (décembre 2013)		1 046.86 \$	5391
<b>PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES</b>			
Vidéotron - local des fermières		33.75 \$	PR 1113
Visa - Banque Laurentienne - essence (voirie et service incendie)		1 060.91 \$	PR 1114
Bell Mobilité - cellulaires		346.61 \$	PR 1115
Hydro Québec - centre communautaire		1 341.66 \$	PR 1116
Hydro Québec - éclairage public		812.11 \$	PR 1117
Telus - bibliothèque, mairie et internet		1 031.58 \$	PR 1118
Vidéotron - local centre communautaire (facturer à la Commission Scolaire des Navigateurs)		195.58 \$	PR 1119
<b>Visa Desjardins:</b>			
<i>Achats divers (café, timbres, pochettes pour les élus, élections, plaques électriques, essence..)</i>		1 058.82 \$	PR 1120
Hydro Québec - caserne et garage municipal		1 167.16 \$	PR 1121
Hydro Québec - pompe/égouts		79.39 \$	PR 1122
Hydro Québec - quai		84.99 \$	PR 1123
Hydro Québec - puits/pompes		308.82 \$	PR 1124
Hydro Québec - puits		444.34 \$	PR 1125
Hydro Québec - pont		54.83 \$	PR 1126
Hydro Québec - bibliothèque		821.79 \$	PR 1127
Hydro Québec - calvaire		26.94 \$	PR 1128
Hydro Québec - mairie et bureau de poste		392.46 \$	PR 1129
Hydro Québec - dégrilleur		263.08 \$	PR 1130
Hydro Québec - poste de pompage		94.71 \$	PR 1131
Hydro Québec - tennis		44.39 \$	PR 1132
Hydro Québec - édifice du 955 de l'Église		1 207.84 \$	PR 1133
Hydro Québec - station de pompage		185.05 \$	PR 1134
Hydro Québec - réservoir		1 595.26 \$	PR 1135
Vidéotron - local des fermières		33.75 \$	PR 1136

**COMPTES POUR DÉCEMBRE 2013****Accomodation et mécanique 132 inc. :***Achats divers mairie (eau, lait, caisse papier de toilette, huile) - 135.25 \$**Achat centre (location de film, gatorade, arachides) - 87.65 \$*

222.90 \$ 5392

**Impressionne-moi (AIGG Informatique):***Ordinateur (mairie) - 287.44 \$**Plus service technique informatique (installation, configuration et déplacement ordinateur,**passer cablage réseau) - 178.90 \$*

466.34 \$ 5393

*Bernier, Gilles - essuie-tout (centre communautaire)*

36.79 \$ 5394

**Excavation St-Antoine 1985 inc. :***Nettoyer terrain/chemin des Plaines pour recherche en eau - 129.35 \$**Déménager blocs (côte de l'Église), transporter bandes de patinoire - 474.28 \$**Recherche fuite/bris au 3765 route Marie-Victorin - 215.58 \$**Entretien des chemins (des Rivières Sud, de la Colline Sud, des Bouleaux Sud, route de la Pointe Aubin et chemin Terre-Rouge) - 2 885.87 \$**Sable abrasif - 5 978.70 \$**Bris/3765 route Marie-Victorin - 1 454.43 \$**Ramasser chevreuil (chemin des Plaines) - 129.35 \$**Raccordement/4481-4483 et 4485-4487 route Marie-Victorin - 1 543.54 \$**Déménager blocs devant le centre communautaire pour le déneigement - 86.23 \$**Rés.: 2013-105 - Travaux bande tampon - 5 363.58 \$*

18 260.91 \$ 5395

*Biolab - analyse de l'eau*

432.30 \$ 5396

*Carrière Union - abrasif*

1 608.18 \$ 5397

*CWA - maintenance de la vanne de contrôle du Puits P2*

493.24 \$ 5398

*Désy, Claude - comité consultatif d'urbanisme (rencontre du 19 décembre 2013)*

35.00 \$ 5399

**Distribution Brunet:***Pièces (raccordement/4481-4483 et 4485-4487 route Marie-victorin) - 3 405.98 \$**Pièces (entretien système bris) - 882.64 \$*

4 288.62 \$ 5400

**Document Express:***Papier blanc - 336.88 \$**Enveloppes - 281.69 \$**Papier en-tête - 143.72 \$*

762.29 \$ 5401

*Dumas, Jean-Marc - comité consultatif d'urbanisme (rencontre du 19 décembre 2013)*

35.00 \$ 5402

**Ray-Car:***Pour raccordement/4481-4483 et 4481-4485 route Marie-Victorin - 168.52 \$**Pour raccordement/4568 route Marie-Victorin - 211.53 \$*

380.05 \$ 5403

**Les Entreprises Claude Boutin:***Bris/3823 chemin de Tilly (facturé à 50% au propriétaire) - 1 437.18 \$**Nettoyage de canalisation/entretien pluvial face au 3873 chemin de Tilly - 1 552.16 \$*

2 989.34 \$ 5404

*Excavations Tourigny inc. - transport sel pour chemins d'hiver*

4 162.10 \$ 5405

**Excavation Coulombe:***Travaux de forage/entrée d'eau au 4481-4483 et 4485-4487 route Marie-Victorin - 14 141.93 \$**plus travaux divers (pelle, tuyau, gaine pour aqueduc) - 1 997.70 \$**(facturé au propriétaire pour les travaux un montant de 13 997.07 \$)*

16 139.63 \$ 5406

*Groupe CCL - chèques laser*

459.80 \$ 5407

*Gendreau, Andrée - comité consultatif d'urbanisme (rencontre du 19 décembre 2013)*

35.00 \$ 5408

*Genivar - rés.: 2013-117 - mandat pour services professionnels gestion des eaux usées sur**la rue Des Jardins*

5 633.78 \$ 5409

*Laboratoires St-Antoine - détergent à plancher, lave vitres, savon à mains, nettoyant à cuvette*

103.57 \$ 5410

**Laforest Nova Aqua:***Projet: Expertise technique à la demande/préparation et participation à une réunion du conseil municipal le 28 novembre - 980.17 \$**Rés.: 2013-34 - suivi annuel de l'exploitation des Puits municipaux P1 et P2 - 1 008.50 \$**Rés.: 2013-210 - recherche en eau - 1 559.98 \$*

3 548.65 \$ 5411

*Laquerre - changement de pneus, d'huile (Chevrolet Sommet)*

142.51 \$ 5412

*Laviolette, Yvon - frais de déplacement /formation «Rôles et responsabilité des élus»*

22.20 \$ 5413

**Lettrage Rémi Gagné:***Changer lettrage sur portes du camion incendie - 68.99 \$**Affiche (voirie) - 34.49 \$*

103.48 \$ 5414

*BuroPlus - achats divers (factures, trombones, stylos, relieurs, chemises, enveloppes..)*

218.29 \$ 5415

**Mécanique Marcel enr. :***Changement d'huile, lumières, batterie (camion pompe, citerne) - 825.25 \$**Pièces + temps (souffleur, débroussailleuse, GMC) - 161.47 \$*

986.72 \$ 5416

*Mercier, Sylvia et Gariépy, Jean - remboursement dépôt de garantie*

200.00 \$ 5417

**MRC de Lotbinière:***Livres de photos des Éditions GID - 140 \$**Support technique- service d'urbanisme - 30.60 \$**Service d'ingénierie et frais cours d'eau pour 2013 - 5 279.55 \$*

5 450.15 \$ 5418

**Municipalité Saint-Apollinaire:***Intervention/entraide au 3909 chemin de Tilly - 446.91 \$**Intervention/entraide au 3880 chemin de Tilly - 782.50 \$**Intervention/entraide au 3869 chemin de Tilly - 2 040.81 \$**Intervention/entraide au 945 rue de l'Église - 418.29 \$*

3 688.51 \$ 5419

*Petite caisse - frais de poste et autres*

150.00 \$ 5420

*Pièce d'auto Alain Côté - clé dynamométrique (entretien système)*

91.97 \$ 5421

*Normand Côté entrepreneur électricien - lampe MH 400W centre communautaire*

30.54 \$ 5422

*Plomberie Ste-Croix inc. - achat et installation douche au centre communautaire*

1 609.66 \$ 5423

*Poly-Énergie Inc. - gestion et suivi des travaux d'entretien du réseau d'éclairage public pour novembre et décembre 2013*

195.70 \$ 5424

**Quincaillerie M. Hamel & Fils inc.:***Cadenas, morillon - 11.33 \$**Scellant, crochets, clés, sapin, chlore, tapis - 267.51 \$**Ampoules, ruban à mesurer, bit de tournevis, clés, cordon rallonge, chalumeau, vis... - 480.42**Chlore liquide - 27.66 \$*

786.92 \$ 5425

**Gaudreau Environnement :***Collecte déchets, récupération (novembre) - 6 098.92 \$**Collecte des encombrants - 478.58 \$**Collecte déchets, récupération (décembre) - 7 410.74 \$*

13 988.24 \$ 5426

*Info Page - téléavertisseurs (service incendie)*

223.74 \$ 5427

*Les Services Frimas inc. - maintenance décembre 2013*

252.95 \$ 5428

**Simard, Daniel:***Rés.: 2013-179 - service d'entretien ménager au centre communautaire (5 semaines) - 600 \$**Rés.: 2013-179 - service d'entretien ménager au centre communautaire (sur demande) - 45 \$*

645.00 \$ 5429

*Trafic contrôle F.M. Inc. - entretien du réseau d'éclairage public (novembre et décembre 2013)*

587.08 \$ 5430

*Zip Québec - cotisation annuelle pour 2013*

60.00 \$ 5431

*Gestion Y.N. - frais pour services comptables (traitement et transmission des salaires) pour octobre, novembre et décembre 2013*

1 293.47 \$ 5432

*Levasseur - réparation de l'autopompe + retour de matériel*

1 712.78 \$ 5433

**Liste des chèques de janvier 2014 (les numéros de chèques sont à venir):***ADMQ - renouvellement de la cotisation pour 2014*

693.95 \$

*Association des plus beaux villages du Québec - cotisation annuelle 2014*

1 330.75 \$

*La Great-West - assurance collective (janvier 2014)*

1 300.70 \$

*Beaudoin, Denis - rés.: 2013-248 - déneigement de Place des Phares/petite rue à l'est (1e vers.)*

316.18 \$

*Bergeron, Jean - entretien bureau de poste (janvier 2014)*

185.00 \$

*Bernier, Gilles - rés.: entretien ménager mairie, bibliothèque et édifice du 955 rue de l'Église pour janvier 2014*

972.12 \$

*Excavation St-Antoine 1985 inc. - rés.: 2011-209 - contrat de déneigement (chemins)*

22 351.14 \$

*Canon Canada inc. - location de photocopieurs + excédent copies (1er janvier au 1er avril 2014)*

2 553.96 \$

*Combeq - adhésion (cotisation annuelle) pour 2014*

333.43 \$

**Déneigement Dominique Bergeron (1e versement):***Rés.: 2013-214 - Déneigement du chemin d'accès à la réserve d'eau (1er versement) - 517.39 \$**Rés.: 2013-214 - Déneigement du chemin d'accès aux puits municipaux (1er versement) - 1 149.75 \$**Rés.: 2013-214 - Déneigement du chemin d'accès au garage municipal (1er versement) - 505.89 \$*

2 173.03 \$

Drolet, Clément - frais de déplacement (janvier 2014)	62.00 \$
Les éditions juridiques FD - renouvellement services mise à jour/référence possesseur - code municipal pour 2014	81.90 \$
Excavation Marc Rousseau - rés.: 2011-183 - déneigement et sablage (route la Pointe-Aubin)	3 199.75 \$
<b>Ferme des Jumeaux Lamontagne:</b>	
<i>Rés.: 2009-134 - contrat de déneigement des rues et stationnements</i>	10 968.62 \$
<b>Gagnon Rochette &amp; Ass. Inc. :</b>	
<i>Rés.: 2013-244 - assurances générales pour 2014</i>	37 024.86 \$
Philippe Gosselin & Ass. Ltée - huile à chauffage (mairie)	2 393.64 \$
Imprimerie Limoilou inc. - renouvellement de l'annonce publicitaire pour 2014	147.16 \$
Info Page - téléavertisseurs service incendie (janvier 2014)	219.89 \$
Lafleur, Pierre-Yves - entretien de site Internet (janvier 2014)	100.00 \$
Laroche, Diane - frais de déplacement (janvier 2014)	62.00 \$
Logiciels Première Ligne - contrat d'entretien et soutien des applications pour 2014	586.37 \$
<b>MRC de Lotbinière:</b>	
<i>Quote-part (enfouissement sanitaire) - 5 071.19 \$</i>	
<i>Coût l'équilibrage du rôle d'évaluation 2013 - 17 670.67 \$</i>	22 741.86 \$
<b>PG Solutions inc.:</b>	
<i>Contrat d'entretien et soutien des applications pour 2014 (comptes fournisseurs et réclamations de taxes, engagements financiers, grand-livre, budget et états financiers, taxation, perception et comptes clients..) - 5 409.57 \$</i>	
<i>Contrat d'entretien et soutien des applications 2013 (gestion des fosses septiques, gestion des permis) - 2 471.96 \$</i>	7 881.53 \$
Jaguar Media (Le réseau d'information municipale) - abonnement annuel (2014)	287.44 \$
Tourisme Chaudière-Appalaches - adhésion 2014	304.68 \$
Le Service de transport adapté (Lobicar) de Lotbinière - renouvellement du transport adapté pour l'année 2014	3 155.00 \$
Les Éditions Wilson & Lafleur inc. - code municipal pour 2014 (maire)	66.15 \$

**242 356.41 \$**

**Salaires et contributions de l'employeur:**

Période 20 octobre au 30 novembre 2013 (administration):	42 405.32 \$
Période du 1er au 31 novembre 2013 (élus et service incendie):	12 090.61 \$

**54 495.93 \$**

**REVENUS:**

Ministère des Transports - entreposage barrières sécurité 2013-2014	150.00 \$
---	-----------